

Un site sorti de l'incognito

*Dossier réalisé par Claire et Suzanne Berthier en 2001
à partir des archives d'André Berthier.*

Ré-éditorialisation par ArchéoJuraSites (2015)



La plaine de Syam et l'éperon barré de Chaux-des-Crotenay

André Berthier avait plus de quarante ans de pratique archéologique et de réflexion historique lorsqu'il entreprend de rechercher sans a priori l'Alésia des Mandubiens. Sa méthode innovante du "portrait-robot" appliqué à la recherche archéologique le conduit dans le Jura, à Syam - Chaux-des-Crotenay, un site de 2 000 hectares qui s'est montré d'une générosité insoupçonnable. Les vestiges sont en effet nombreux et importants. C'est aux archéologues d'aujourd'hui de prendre la relève, de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'André Berthier. Ils trouveront, quoi qu'il arrive, matière à réflexion sur la Gaule et l'antiquité celtique.



Recherches archéologiques

Récapitulatif

41 ans de fouilles en Algérie

André Berthier est notamment l'inventeur du site de Tiddis.

40 ans de recherche et de prospection sur le site de Syam – Chaux-des-Crotenay

- 5 brèves campagnes de fouille autorisées à Syam - Chaux-des-Crotenay

1964	autorisation de fouille du ministre des Affaires culturelles André Malraux (10 jours)
1965	autorisation de fouille du ministre des Affaires culturelles André Malraux (14 jours)
1970	autorisation de fouille du ministre des Affaires culturelles Edmond Michelet (21 jours)
1971	autorisation de fouille du ministre des Affaires culturelles Jacques Duhamel (21 jours)
1972	autorisation de fouille du ministre des Affaires culturelles Jacques Duhamel (21 jours)

- 9 saisons de sondages autorisés
1974, 1976, 1977, 1978, 1981, 1983, 1985, 1991 et 1992
- 5 campagnes de sauvetage autorisées
1984, 1986, 1988, 1989 et 1990

En dehors des publications (ouvrages, articles), on peut consulter :

- les rapports officiels de bilans de fouille à la Circonscription archéologique de Besançon ;
- les résultats des recherches d'André Berthier et de son équipe :
 - ✓ dans Le Gaulois, Revue de l'Association des amis de la Chaux-des-Crotenay, juillet 1979: publication des résultats partiels parus dans les 14 revues de 1970 à 1978 et bilan au 17 août 1978 ;
 - ✓ dans le Bulletin de l'Association Lemme et Saine d'Intérêt Archéologique (A.L.E.S.I.A., aujourd'hui ArchéoJuraSites) depuis son premier numéro en 1981 ;
 - ✓ dans la publication par cette même association "Les Annales d'Alésia" récapitulant le bilan des recherches de 1963 à 1983.

Egalement consultable, la documentation et les archives concernant les recherches et les travaux d'André Berthier sur le site de Syam - Chaux-des-Crotenay, aujourd'hui mises en ligne sur le Portail des Archives d'André Berthier :

<http://berthier.archeojurasites.org>

L'onglet Evènements du Portail permet d'accéder aux documents relatifs aux diverses campagnes annuelles, elles-mêmes introduites par des fiches synoptiques.

Chronologie des recherches

1950-1962 : le témoignage des auteurs anciens

En prenant Salluste pour témoin, André Berthier remet en cause la théorie admise, notamment par l'historien Stéphane Gsell, de la Cirta numide établie à Constantine. En déplaçant la capitale de la Numidie au Kef, en Tunisie, il redonne une cohérence aux descriptions géographiques et à la stratégie de la campagne de la guerre de Jugurtha. En prenant César pour témoin, A Berthier remet en cause le site officiel d'Alésia, Alise-Sainte- Reine, entériné par Napoléon III.

1962 : invention de la méthode du portrait-robot pour l'archéologie

En diversion aux douloureux évènements qui ont précédé l'indépendance de l'Algérie, André Berthier, qui avait toujours douté de la localisation officielle d'Alésia, reprend les vingt chapitres consacrés à Alésia dans la "Guerre des Gaules" dans son laboratoire du musée Gustave Mercier, à Constantine. Pour écarter toute idée préconçue, il est indispensable pour André Berthier, *"de considérer Alésia comme perdue. D'où l'idée d'imiter l'action des policiers dans le cas de personnes portées disparues. Si l'on ne possède ni photographie, ni portrait exécuté d'après nature, le point de départ de la démarche est fondé sur la déposition des témoins. Sur la base des signalements recueillis, on confectionne un montage graphique qui devient le portrait- robot"*.

Etude du texte

André Berthier dresse la liste des quarante composantes tactiques, topographiques et stratégiques qui caractérisent le site d'Alésia.

Recensement des composantes topographiques : 18 composantes topographiques sont retenues et utilisées pour reconstituer la configuration du site d'Alésia.

"Les autres composantes tactiques et stratégiques sont laissées de côté pour n'être évoquées ensuite qu'à titre de confirmation. C'est un 'visage' et non un 'comportement' qui doit être restitué en premier lieu".

Esquisse

Celle-ci aboutit à un simple dessin aux mesures précises et avec deux axes d'orientation possibles : un éperon triangulaire enclavé dans une ceinture de collines avec deux fleuves, une plaine, une montagne au nord. C'est le portrait-robot.

Recherche sur carte

André Berthier confronte ce portrait-robot à des cartes d'état major au 1 : 50.000^{eme} de l'IGN tout en s'appuyant sur des photos aériennes militaires. Sur une surface allant de Montbard à Montbéliard au Nord, de Vienne à Chambéry au Sud, il procède par carreau de 20 km de côté, en faisant abstraction du réseau routier qui aurait conduit à des préférences.

Coincidence avec le portrait-robot

L'enquête aboutit à localiser le site de la bataille d'Alésia dans le Jura. Au-dessus de la plaine de Syam, surgit le grand éperon barré de Chaux-des-Crotenay.

Premières vérifications sur le terrain au printemps 1963

"La conduite de la recherche sur le terrain a été entreprise conformément aux impératifs du portrait- robot. En allant directement vers les points prédéterminés en fonction des renseignements donnés par les auteurs anciens et surtout par César. En fait de vestiges, il y avait trois exigences principales qui furent vérifiées au cours des années : l'exigence urbaine, l'exigence culturelle et l'exigence militaire. C'est finalement un site de 2 000 hectares qui est concerné, l'oppidum couvrant à lui seul 900 hectares".

13 juin 1963 : dépôt à l'Institut de France d'un pli scellé

Pour protéger sa découverte, André Berthier dépose à l'Institut de France (avec mention à n'ouvrir qu'après sa mort) une communication sous pli scellé : "*A la recherche d'Alésia*" où il expose dès 1963 sa vision globale et sa méthode de recherche.

Fin 1963, début 1964 : la perspective d'une autorisation de fouille

- Fin 1963 : rapport d'André Berthier à Guy Dubosc, inspecteur à la direction générale des Archives.
- Février 1964 : André Malraux apprend que l'authenticité du site d'Alésia est une fois de plus remise en cause. Guy Dubosc annonce l'autorisation de fouilles à André Berthier mais "*pour ménager les susceptibilités possibles*", André Malraux accorde cette autorisation personnellement à André Chamson, directeur des Archives nationales (patron d'André Berthier). Guy Dubosc lui demande d'agir "*dans le secret*" (13 février).
- 1964 : une subvention du Conseil général du Jura de 2 000 F est accordée.

Première campagne de fouille du 18 août au 17 septembre 1964

- Objet : Crans-Grange d'Aufferin (Camp nord supérieur). Syam - la plaine.
- Démarche : si le site était bien celui décrit par César, il était nécessaire de trouver des traces de fortifications.

André Berthier a choisi pour ses vérifications premières les zones sensibles où selon son hypothèse s'étaient déroulés les combats les plus violents et qui avaient dû nécessiter d'amples travaux de fortification comme ceux décrits longuement dans la Guerre des Gaules. Cette même saison, André Berthier visite et examine les sites des Alésia jurassiennes : Alaise, Salins et Izernore.

Crans (Camp nord supérieur) à la Grange d'Aufferin

- Découverte d'un curieux tumulus de forme tridigitée à la Grange d'Aufferin. Seule une coupe de la calotte a pu être réalisée : l'amas de pierre s'adosse à un sol naturel dans lequel s'ouvre une cavité.
- Ouverture du chantier sur la parcelle Pianet (partie inférieure de la Grange d'Aufferin) : tranchée perpendiculaire à la butte de 20 m de long, 2 m de large et 3 m de hauteur. Découverte de quatre profils en V s'accordant avec l'hypothèse que l'on était en présence de fossés continus.
- Sondage parallèle, quelques mètres plus au nord, sur la parcelle Tissot : présence d'un fossé comportant les mêmes décrochements.

Plaine de Syam

- Sondage dans la plaine de Syam, perpendiculaire à la grande butte Sud : présence d'un fossé de même dimension et même remplissage qu'au camp nord à la Grange d'Aufferin. Examen de la terrasse supérieure et coupe du grand replat sud : observation d'un aménagement partiel qui permet de rattraper l'horizontalité de la terrasse.
- Sondage parallèle à 20m au nord. Mêmes fossés à fond triangulaire avec les mêmes dimensions.
- Sondage à l'est du grand replat : c'est la plate-forme pentagonale qu'on appelle aussi petit castellum. Observation d'un talus renforcé par une pose de galets formant un lit horizontal, ainsi qu'une berne et un fossé qui, malheureusement, se trouvait sous la route. Le géologue Roman Karpof estime que la plate-forme est trop régulière en plan, pour être due à la seule nature.
- Observations sur les différents sondages : remplissage de galets-boulets et trace de dépôts ferrugineux.
- Observation au Pré-Grillet : examen du problème de la capture d'eau et du détournement de la Saine pour l'irrigation de fossés.

Première exploitation des archives locales

Découverte dans la bibliothèque de la Baronnie des Chaux-des-Crotenay, étonnamment documentée, d'une carte du XV^{ème} siècle et du Dictionnaire des communes du Jura par Rousset mentionnant les ouvrages militaires au Camp des Sarrasins.

Septembre 1964

- Visite du général Blanc sur le site qui confirme que le site *“s'est présenté, face aux exigences géographiques, tactiques, stratégiques, comme un site à coïncidence absolue avec la description des Commentaires”*.
- Examen des tranchées par Maurice Payer, géologue de l'EDF : *“en résumé, du point de vue géologique, seul le profil des saignées, la rectitude de plusieurs arêtes et les résultats de la photographie aérienne semblent justifier un important travail de l'homme que les prélèvements trop peu nombreux et insuffisamment importants ne confirment pas jusqu'ici”*. (cf *“Examen préliminaire des échantillons recueillis dans des fouilles de Syam en septembre 1964”*).

Fin 1964

Résultat de la contre-expertise demandée par Lucien Lerat, directeur des antiquités de Franche-Comté et son collègue préhistorien, Jean-Paul Millotte, et réalisée partiellement par le professeur Nicolas Théobald, de la faculté des sciences de Besançon. *“Les deux fouilles examinées à 500 m à l'E-NE du clocher de Syam et sur le versant de la Côte Poire montrent des structures naturelles sans aucun remaniement artificiel”*. (cf Remarques sur les structures observées dans des fouilles au voisinage de Syam (Jura), Besançon, 10 novembre 1974).

1965

Renouvellement de la demande d'autorisation de fouilles par André Berthier depuis Constantine.

28 janvier 1965

Commentaires de Maurice Payer, géologue à l'EDF, à la suite de la contre-expertise de Nicolas Théobald : *“En définitive, les conclusions négatives de Théobald confirment malheureusement mes réserves et les aggravent. Il paraît néanmoins statistiquement improbable que la seule nature permette d'expliquer l'ensemble des découvertes de M. André Berthier”* (cf *“Observations appelées par la note du 10 novembre 1964”* de M. Théobald).

Printemps 1965

Autorisation de fouilles accordée par le ministre des Affaires culturelles, André Malraux, pour l'été 1965.

Deuxième campagne de fouille du 17 au 23 septembre 1965

Mise à disposition par Pierre Mesmer, ministre des Armées, de quatorze tirailleurs marocains du 27^{ème} R.I. détachés du Fort des Rousses, et d'un matériel de chantier.

- Objet : Plaine de Syam et Grange d'Aufferin, Le Chatelet aux Planches-en-Montagne.
- Démarche : vérifier s'il existe un aménagement humain et défensif. Suite des observations de 1964.

Plaine de Syam

- Sondage perpendiculaire à la butte du petit castellum.
- Sondage entre la carrière et le cours de la Saine. Vérification de saillants organisés.

“Il est difficile de se défendre contre l'impression d'être en présence d'ouvrages militaires de campagne, utilisant avec une extrême sûreté les avantages naturels du site”. Pour sa part, le général d'armée Clément Blanc estime se trouver en présence d'une *“redoute”* (la plate-forme ou petit castellum) et d'une *“demi-lune”* (le grand replat).

Grange d'Aufferin

- Exploration de cette vaste plate-forme d'environ 12 hectares et découverte dans sa partie haute d'un mur en pierres sèches de 200 m de longueur. Coupe transversale permettant de constater que le mur repose sur un cailloutis stérile qui incline à penser qu'il a servi de fondation.
- Découverte tous les 25 m d'amas de pierre tout contre le mur mais qui n'ont pu être sondés.
- Dégagement (par manque de temps et de moyens pour une fouille) du tumulus de forme tridigitée à la Grange d'Aufferin. Entre chaque avancée (ou doigt), est disposé comme un dallage de larges pierres. Selon les spécialistes de l'université de Besançon consultés, cet ensemble ne ressemble à aucun type de tumulus connu.

Le Chatelet aux Planches-en-Montagne

- Quelques sondages au pied du talus nord. Et sur le flanc d'une poche : découverte d'un fossé de 1 m de largeur et 0,45 m de profondeur.
- Première exploration du Chatelet et sondage à l'ouest des Planches-en-Montagne.
- Reconnaissances sur le plateau de Chaux-des-Crotenay.

Prospection en surface et travaux topographiques de 1966 à 1969

14 avril 1966

Notification du refus d'autorisation de fouille à Syam signée Jean Autin, directeur de l'administration générale au ministère des Affaires culturelles et président du Conseil supérieur de la recherche archéologique (CSRA).

Eté 1968

Court séjour d'André Berthier à Syam. La campagne de recherches se limite à des prospections de surface. Visite de Bernard Edeine, préhistorien, chargé de recherches au CNRS, directeur de l'école d'archéologie du Mont-Joly à Caen.

1969

Renouvellement de la subvention du Conseil général du Jura.

6 mai 1969

Notification du refus d'autorisation de fouilles par Lucien Lerat, directeur des antiquités historiques de Franche-Comté.

26 mai 1969

Demande d'autorisation de sondages par André Berthier à Lucien Lerat.

19 juin 1969

Réponse en deux temps de Lucien Lerat : oui pour les travaux de planimétrie, de photographie et de topographie. Non pour les travaux de sondage au nom de M. Edeine du fait qu'il est préhistorien et qu'il relève de la compétence du Directeur des Antiquités préhistoriques, et non de la sienne, et du fait que la Direction du service des fouilles au ministère des Affaires culturelles a marqué fermement son opposition à son nom.

27 juin 1969

Lettre d'André Berthier à Lucien Lerat pour demander à son nom les travaux de sondages.

Juillet-août 1969

Travaux de planimétrie, photographie et relevés topographiques sous la direction de Bernard Edeine avec des étudiants bénévoles.

15 juillet 1969

Renouvellement de la demande de sondage d'André Berthier à Lucien Lerat avec un observateur qualifié que celui-ci désignera.

26 février 1970

Avis favorable du Conseil supérieur de la recherche archéologique pour la poursuite des recherches sous réserve que soit nommée une commission scientifique de contrôle dont les membres désignés furent Jean-Jacques Hatt, professeur à la faculté de Strasbourg, René Joffroy, conservateur du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye, et le géologue Nicolas Théobald, professeur à l'université de Besançon.

Troisième campagne de fouille du 15 juillet au 15 août 1970

- Financement de 2 000 F de la Compagnie française des pétroles d'Algérie.
- Objet : Plaine de Syam et Chaibatalet. Crans-Grange d'Aufferin (camp nord supérieur) et le double fossé du Chatelet.
- Démarche : l'effort porte principalement sur les lignes romaines, plus susceptibles de fournir les éléments de présomption les plus pertinents.

Plaine de Syam

- Sondage des fossés anciens repérés sur le terrain, par photos aériennes et résistivité, en 1969. Carottage géologique interdit du fait du propriétaire.
- Tranchée à 70m au nord du pied des Gîts de Syam, au Chaibatalet, pour retrouver le grand fossé d'arrêt, longue de 230 m, large de 1m et profondeur de 1,50 à 3 m. Etude de résistivité du sol. Présence de la nappe phréatique à 1,20 m de profondeur. Les relevés topographiques font apparaître que ce fossé pourrait être le prolongement du grand fossé anthropique (1969) au pied du Chatelet. Aucun indice archéologique n'a été trouvé dans ce sondage qui nécessiterait une opération de plus grande envergure et des recoupements en plusieurs points.

Crans-Grange d'Aufferin

- Trois sondages A, B, C au pied du mur "militaire" découvert en 1969 au mètre 219, 207 et 169 : vérification d'un lit de pose. Carottage et étude de stratigraphie jusqu'à 1,15 m. Présence de charbon de bois. Découverte de poterie typiquement romaine.
- Observation systématique des nombreux tas d'épierrement.
- Ouverture d'une plate-forme rectangulaire de 14,50 x 6,50 m. Poterie romaine.
- Sondage d'une construction en pierres sèches repérée en 1969 d'environ 18 m x 12 m, dite Porte Nord.

Châtelet aux Planches-en-Montagne

Coupe du double fossé du Châtelet aux Planches-en-Montagne qui se prolonge sur 600 m en simple fossé, repérée comme la défense de la contrevallation sud.

Première exploitation des archives locales

Dépouillement systématique des archives communales et locales de Syam, Chaux-des-Crotenay, Les Planches-en-Montagne, notamment des archives de la Baronnie de la Chaux, ainsi que l'étude des pièces cadastrales et le dépouillement géographique régional.

Maquette du site

Réalisée par deux membres de l'équipe de Bernard Edeine, directeur de l'école d'archéologie du Mont-Joly à Caen. 2 x 1,50 m, échelle : 8,33/1.000^{ème}.

8 août 1970

- Visite de deux heures de 2 membres de la commission.
- Aucune communication officielle des rapports de la commission n'est envoyée à André Berthier.

1971

Autorisation de fouille par le nouveau ministre des Affaires culturelles, Jacques Duhamel.

Quatrième campagne de fouille de 1971 (juillet-août)

- Objet : plaine de Syam. Combe de Crans (camp nord inférieur).
- Démarche : sondage et étude plus poussés des vestiges militaires déjà repérés.

Plaine de Syam

Repérage au nord-est de l'oppidum qui a permis de retrouver les éléments de la macéria du camp gaulois (livre 7, chap. LXIX des Commentaires). Coupes transversales nord-sud.

Combe de Crans

- Repérage, relevés et plans de deux ouvrages construits en pierres sèches formant des redans, dites redoutes.
- Découverte d'un "tumulus" dont le quadrant sud-est a été fouillé. C'est une base circulaire à double parement dont le centre avait subi l'action d'un foyer de feu intense, et autour de laquelle ont été trouvées - outre des poteries variées (sigillée, Arezzo, blanc-crème, gris-bleuté, noire, rosé-orange), quelques débris de fer et des clous, une boucle en bronze et un élément de bijou décoré à la feuille d'or.
- Découverte d'un mur d'environ 300 m sur le bord ouest de la combe, dit mur Girard.

Dépouillement des archives

Examen des archives communales et départementales afin d'accumuler le maximum de renseignements positifs ou négatifs concernant les recherches. Etude exhaustive des cadastres et des états de sections des communes de Sirod et de Crans.

Enquêtes

Interviews des gens du pays pour obtenir des renseignements sur les anomalies du terrain. Elles se sont révélées particulièrement fructueuses : constructions inexplicables du point de vue agraire, grands fossés, murs plus importants que ne le sont les murs d'épierrement ou de clôture de la région, vieux chemins, récits légendaires.

Bilan

Cette campagne renforce les éléments d'appréciation qui avaient permis d'estimer que la Grange d'Aufferin avait été occupée militairement par les Romains. Mais le camp, tel qu'il se présentait, n'avait pas, à l'intérieur de ce seul périmètre, la surface nécessaire pour le déploiement tactique des deux légions et des deux légats. Les ouvrages de pierre, découverts et étudiés dans la combe de Crans, ont permis d'élargir ce périmètre vers l'est et de comprendre l'existence d'un camp supérieur et d'un camp inférieur.

24 avril 1972

Notification de l'autorisation de fouille par Jacques Duhamel. Pas de subvention. Surveillance des travaux par la gendarmerie de Champagnole.

Cinquième campagne de fouille de juillet-août 1972

- Objet : Crans-Grange d'Aufferin, Syam et Chaux-des-Crotenay (Les Taillets, Champ Montant)
- Démarche : examen des cônes du champ Tissot, sondage du mur Girard de la combe de Crans et reconnaissance de vestiges sur l'oppidum.

Grange d'Aufferin

Les cônes du champ Tissot : découverte de cônes fin 1971, à la Grange d'Aufferin, dans le champ de M. Tissot qui effectuait des travaux de drainage. Examen et sondages d'une dizaine de cônes,

poches argileuses en V, dont l'alignement, la régularité, les pierres de calage pour la fixation de pieux, les dimensions identiques, dénotaient un travail humain. "N'aurions-nous pas là des lilia (pièges) tels que César les décrit dans *La Guerre des Gaules*?". Découverte de deux pieux en place qui ont été soumis à des examens au Centre Technique du Bois.

Combe de Crans

Examen du mur Girard repéré en 1971 à la combe de Crans qui présente une série de structures intéressantes (portes ? base de tour ?). La façon dont il a été construit est identique à celle du "mur militaire" à deux terrasses de la Grange d'Aufferin.

Chaux-des-Crotenay

Repérage de murs au Champ Montant et sur le plateau de Chaux-des-Crotenay.

Syam

Reconnaissance d'une série de trois fossés sensiblement parallèles entre la Roche des Sarrasins et l'est du point 623,4 de la carte au 1/25 000^{ème}.

13 décembre 1972

Rapport d'André Berthier aux autorités administratives. Demande d'autorisation de fouille pour 1973.

12 avril 1973

Refus d'autorisation de fouille. Lettre d'André Berthier faisant appel de cette décision au nouveau ministre des Affaires culturelles, Michel Druon.

4 juillet 1973

Refus d'autorisation de fouille du ministre par l'intermédiaire de son directeur de cabinet.

Campagne de 1973

Oppidum

- Repérage de plusieurs tronçons de murs conservés sur près de 1 km pouvant former un mur d'enceinte (tronçons du chemin des Ânes et des Chaumelles).
- Découverte aux Quatre Chemins (les Abattois) d'une voie ancienne qui était totalement inconnue des gens du pays. Et qui n'était marquée ni sur les anciens plans ni sur les anciens cadastres.

Les Planches-en-Montagne

- Découverte au sud du village de La Perrena d'un ensemble de murs et de bastions.
- Etude des voies anciennes : liaisons Crans-Syam et La Perrena-Les Planches ; recherche d'un accès possible à l'oppidum par le nord (plaine de Syam-La Chaux par les Gîts de Syam). Accès à l'oppidum par l'est (voie montant du Pré-Grillet).

1973

Première tentative de synthèse des travaux sur Syam avec la sortie du livre de René Potier "*Le génie militaire de Vercingétorix et le mythe Alise-Alésia*", Editions Volcans, écrit en étroite collaboration avec André Berthier.

Fin 1973

Demande d'autorisation de fouilles par André Berthier

2 juillet 1974

Notification d'autorisation de sondage par Jean-Paul Morel, directeur de la circonscription archéologique de Franche-Comté.

Campagne de sondage 1974

Oppidum : les Abattois

- Les investigations se portent principalement sur les tronçons du mur d'enceinte de l'oppidum.
- Suivi de la voie des Abattois à la pointe des Gîts de Syam, dont le tracé surprend par de nombreux coudes et que le charroi normal n'avait aucune raison de suivre. La voie contourne des taillis dont l'exploration a fait permis de découvrir de nombreuses structures aménagées de main d'homme. *“La fonction de la voie était donc de desservir successivement ces organisations, d'où notre appellation de 'voie sacrée' qui s'est justifiée au fur et à mesure de nos investigations”.*
- Aux Abattois, taillis 1, 2, 3 et 4. Le taillis 1 (8 structures en U orientées est-ouest) à l'extérieur duquel on trouve un monument à double plate-forme de 25 m orienté est-ouest, ainsi qu'une fosse circulaire de 2,50 m de diamètre. Tous ces vestiges semblent avoir un caractère cultuel. Ils ne sont pas semés au hasard, ils ont été établis en arc de cercle en bordure de la Saine et en dehors de l'enceinte nord de l'oppidum.

20 mai 1975

Notification d'autorisation de sondage par Jean-Paul Morel, directeur de la circonscription archéologique de Franche-Comté.

7 août 1975

Lettre de Jean-Paul Morel demandant instamment d'arrêter toute recherche sur les sites de Chaux-des-Crottenay, Crans et Syam, huit jours seulement après le début des travaux.

Campagne 1975

Oppidum

- Débroussaillage du taillis n°2 aux Abattois. Belle structure en hémicycle.
- Repérage, des Abattois à la Saine, de nombreux tumulus.
- Au-dessus de la Ferme des Combes, découverte du “monument Laurence” inscrit dans un mur et adossé à un talus. C'est une structure à deux niches superposées et coiffée d'une dalle surmontée d'une pierre hémisphérique,
- Repérage d'un monument et d'une enceinte près du hameau de Cornu.

6 avril 1976

Refus d'autorisation de fouille.

30 juin 1976

Intervention de Jacques Duhamel auprès de Michel Guy qui entérine la décision de refus de fouille du Conseil supérieur de la recherche archéologique mais demande au Directeur des antiquités historiques de Franche-Comté par intérim, M. Billoret, qu'André Berthier puisse pratiquer des sondages.

Campagne de sondage 1976

Oppidum

- Sondage intra et extra muros aux Chaumelles, au mur du chemin des Ânes, et aux Quatre Chemins (tronçons A, B et C). Ainsi peu à peu apparaît la physionomie d'un ensemble quienserre une cinquantaine d'hectares et qui a pu être reconstitué au fil des ans dans sa totalité. *“Le mur n'est pas un simple mur de clôture, ni un puissant rempart, mais plus sûrement une enceinte édifiée par une importante communauté pour entourer un espace d'une cinquantaine d'hectares”*.
- Repérage dans la combe de la propriété Girode d'une succession d'importantes structures en pierres sèches construites sur les bosses du terrain.

1977

Autorisation de sondage accordée par Michel d'Ornano, sur une intervention de Jacques Duhamel.

Campagne de sondage 1977

Oppidum

- Sondage de la Fosse du Bois de Derrière Cornu repérée en 1974. Ce monument circulaire, réplique du monument des Abattois, est d'un diamètre supérieur et possède une fenêtre d'aération à la base du cylindre du côté opposé à celui qui présente, sur l'assise supérieure, une ouverture pouvant être considérée comme une porte.
- Reprise du sondage de 1974 au Pré Romand, hameau de Cornu. Vaste édifice de 16 m x 20 m, divisé en trois compartiments et situé au milieu d'une enceinte de 700 m délimitant un losange d'une superficie d'environ 3 hectares. *“Nous avons eu la surprise de constater que l'édifice avait été, postérieurement à sa destruction, recouvert par trois tumulus disposés aux angles N-E, S-E et S-O”*.

25 juillet 1978

Autorisation de sondage accordée par Jean-Philippe Lecat, sur une intervention de Gilbert Barbier, suppléant de Jacques Duhamel. Pas de notification par les services de Besançon.

1978

Retraite d'André Berthier.

Campagne de sondage 1978

Oppidum : cote 801

- Observation sur l'oppidum de Chaux-de-Crotenay, de la butte de la cote 801 qui domine le Champ Montant. Orienté à peu près E-O, ce dôme herbeux mériterait selon l'avis de géologues un carottage en son centre afin de vérifier s'il est anthropique ou non.
- Observation de nombreuses structures cultuelles dont une grande pierre placée sur chant mesurant 2 m de longueur, 1 m de hauteur et 0,35 m d'épaisseur. Découverte d'un tumulus près de la cote 801 de forme rectangulaire : 3 m x 1,80 m x 0,50 m de hauteur, orienté N-S. Hypothèse d'André Berthier : *“La cote 801 correspond à une zone cultuelle au sein de la ville (nord de l'oppidum) et séparée du reste de l'oppidum par un mur divisoire, de façon à placer la ville sous la protection des dieux”*.
- Suivi des recherches de 1977 et prospection le long de toute la “voie sacrée” des Abattois aux Gîts de Syam.

Crans

Sondage à la combe de Crans, au lieu dit "Le Rochet", cote 658 (champ de M. Tissot à Crans). Les trois buttes A, B et C avaient été remarquées en 1971 comme des "tumulus". Prospection et sondage ont permis de vérifier qu'il s'agissait de plates-formes sur lesquelles viennent s'articuler trois puissants murs parallèles. Dans la butte circulaire A (suite du sondage de 1971), découverte d'un important mobilier (inventaire n° 1 à 407).

20 décembre 1978

Dossier de demande de fouille envoyé par André Berthier.

24 avril 1979

Notification officielle de refus de fouille du CSRA transmise par le nouveau directeur des antiquités de Franche-Comté par intérim, Yves Burnand, avec le commentaire : "*Le motif allégué par le ministère est le suivant : Ajournée. Sans motivation*".

Campagne 1979

Oppidum

Suivi des prospections et recherches sur l'oppidum de Chaux-des-Crotenay, le long de la "voie sacrée", des Abattois aux Gîts de Syam. Repérage de pierres levées et de tumulus, découverte d'ensembles cultuels à Cornu, près du centre de vacances des Messageries maritimes, et aux Chaumelles (monument à trois gradins taillé dans le roc et desservi par la "voie sacrée").

Crans

Prospection sur toute la longueur de La combe de Crans.

Pâques 1980

14^{ème} refus d'autorisation de fouille du CSRA. "*Motif : refusée : compétence du demandeur ne ressortant pas du dossier*".

Campagne 1980

Crans : le Rochet (ou encore Le Rocheret)

- Prospection à la combe de Crans (le Rochet), à 100 m au sud de l'organisation des trois buttes A, B et C. Sur la langue de terre qui s'étire entre un long mur formant rempart à l'ouest et un escarpement à l'est, ont été recueillis en surface sur le roc ou sous une faible couche d'humus (10 cm) de nombreux tessons, un grand nombre de clous forgés et une clef en fer et en bronze romaine en excellent état de conservation (expertises à Rouen et à Naples).
- Parmi les tessons, un des lots les plus importants était constitué par des débris de céramique à couverte noire. On a pu reconstituer le fond d'une patère de campanienne B. "*Ce lot se distingue par trois particularités : il a été trouvé largement en dehors de la zone de Franche-Comté où l'on a jusqu'ici découvert des vestiges romains ; il n'est en relation ni avec une ville ni avec un établissement agricole antiques ; il présente une ancienneté par rapport au gallo-romain recueilli dans les fouilles du Jura et il offre une documentation exceptionnelle pour l'étude de la pénétration des céramiques méditerranéennes en Gaule encore indépendante*".

Printemps 1981

Autorisation de sondage par M Gaillard de Semainville, directeur des Antiquités de Franche-Comté.

Campagne de sondage de 1981

Crans : bastion carré

- Le sondage du bastion carré de la combe de Crans “n'a pas permis de retrouver les vestiges d'une quelconque villa à laquelle on aurait pu rattacher le mobilier mis au jour”, principalement de la céramique dont le panorama est double : Tène III et fin I^{er}-II^{ème} siècles, ainsi que de nombreuses pièces en très bon état de conservation.
- Observation, toujours à la combe de Crans, d'un mur nord-sud supportant un chemin de ronde.

20-30 août 1981

Visite de M. Gaillard de Semainville. “Le sondage est positif, la méthode irréprochable mais il n'accordera pas de nouvelle autorisation de sondage”.

Campagne 1982

Oppidum

Prospection autour de l'oppidum.

Crans

Début du relevé topographique de la Grange d'Aufferin et de la combe de Crans et étude du matériel archéologique.

15 avril 1983

Demande d'autorisation temporaire de sondage du 16 au 30 août par André Berthier.

Campagne de sondage 1983

Crans

Sondage à la combe de Crans de la parcelle Les Etangs. Dégagement d'un monument appelé la structure aux trois dalles, comportant une niche et découverte d'un fossile d'escargot géant.

Oppidum

Dégagement au Bois de Derrière Cornu d'un ensemble cultuel impressionnant, avec une fosse de 7,50 de diamètre.

Campagne de sondage de sauvetage 1984

Oppidum

Sondage au sud de l'oppidum de Chaux-des-Crotenay, au Champ des Mottes (parcelle Le Désert). Découverte d'environ 200 structures en pierres sèches. Sondage des tumulus E et E' (8 x 6 m) et sondage du mur sud type “mur duplex”, mur en péril car il sert de carrière de pierres aux gens du pays.

Août 1984

Demande d'autorisation de sondage par André Berthier.

Campagne de sondage 1985

Oppidum – Champ des Mottes

- Suite de la campagne de 1984. Le vaste ensemble qui se développe sur un kilomètre de longueur n'a pas révélé d'éléments de datation "mais l'ensemble porte la marque d'une civilisation dont on peut faire valoir trois caractères. Le premier caractère est social. Il est évident qu'on se trouve en présence d'une réalisation communautaire. Le vaste développement des murs évoque une société fortement structurée, apte à produire un caractère collectif. Le second caractère est politique. De telles réalisations sur une si grande surface impliquent l'existence d'un pouvoir fort, seul capable d'avoir donné aux ouvrages une ampleur de prestige. Le troisième caractère est religieux, car c'est la destination religieuse du Champ des Mottes qui s'impose avant tout. Cette destination suggère l'intervention de chefs religieux pour l'élaboration des plans et la fixation des détails des rites".
- Sondage du grand mamelon face au marécage de la Loye. Essai de vérification sur une intervention humaine. Un carottage n'a pu être réalisé.

Campagne de fouille de sauvetage 1986

Combe de Crans

- Dégagement à la combe de Crans, sur la parcelle "Les Etangs" (camp nord inférieur), d'une série de murs repérés auparavant, appelée "Le petit camp", et menacée par le remembrement. Cette zone couvre un quadrilatère de 70 m x 40 m.
- Découverte au détecteur, en dehors de la zone de fouille, sur plusieurs centaines de mètres à l'intérieur du plateau-couloir, d'une importante collection de clous forgés et de nombreux objets en bronze, en métal, en fer, analysés comme des débris d'armes. Découverte aussi de pièces de monnaie romaines couvrant le II^{ème} et III^{ème} siècles, ainsi qu'une pièce médiévale. "Au milieu de la poterie qui est romaine à 95%, on a pu réunir un petit lot de tessons vernissés qui, avec trois monnaies d'argent médiévales, marquent le passage de gens du Moyen-Age. Il est difficile d'échapper à la conclusion que les Romains sont les auteurs des importants travaux dont il subsiste de remarquables vestiges. Mais on remarque aussi des traces d'occupation romaine aux I^{er} et II^{ème} siècles après Jésus-Christ. Il y aurait eu des campements successifs".

Oppidum

Recherche d'anciennes voies de La Billaude à Chaux-des-Crotenay. Etude topographique de différents tronçons. Etude du matériel trouvé sur ces voies.

Campagne 1987

Etude de la céramique de Crans et du mobilier recueilli en 1978, 1980 et 1981, dont 2.293 tessons.

Campagne de fouilles de sauvetage en urgence 1988, 1989 et 1990

Crans

Poursuite du sondage de 1986 du Petit Camp sur la parcelle Les Etangs à la combe de Crans (camp nord inférieur). Sur l'angle sud-est, un édifice carré a été mis au jour (13 m x 12 m) avec une entrée latérale dans l'angle sud-ouest. C'est une pièce unique avec des murs d'une épaisseur de 70 cm. Pas de trace de couverture de toit (pas de tegulae) mais un très grand nombre de clous

sans tête d'une longueur standard de 4 cm. Sous le dallage du seuil ont été trouvés des fragments d'os qui portaient la marque de brisure intentionnelle. Présence d'un déambulatoire extérieur. "Refusera-t-on le nom de fanum ? On trouve la cella, qui est l'unique salle carrée et, à l'intérieur de cette cella, une installation cultuelle... Il est difficile de ne pas voir dans cet ensemble un monument religieux". Ce petit temple n'est pas isolé dans le quadrilatère. Il y a d'autres structures dont la mise au jour serait éclairante.

Voies antiques

Etude en 1989 de voies antiques (romaines et protohistoriques) autour de l'éperon barré (oppidum).

Campagne de sondage 1991 et 1992

Crans

- Poursuite du sondage de 1986 du Petit Camp sur la parcelle Les Etangs à la combe de Crans (camp nord inférieur), extrémité nord.
- Repérage à la Grange d'Aufferin, du fait de la sécheresse de septembre 1991, d'un tumulus de 15 m de diamètre au vu d'une photographie.
- Différents sondages à la parcelle des Etangs sont réalisés mais André Berthier ne souscrit pas aux conclusions qui en sont tirées.

Campagne 1993

Oppidum

Les campagnes de prospection s'intensifient sur l'oppidum, côté Lemme, sur l'ancienne voie des diligences (à 200 m au nord de la cote 648). Découverte d'un monument à niche (pierre brune ressemblant à un aigle). Sept fosses sont repérées dans cet environnement.

Campagne 1994

Oppidum et alentours

- Prospection et repérage sur l'oppidum et à l'extérieur, jusqu'aux sources de la Saine. Découverte d'un très bel ensemble de tumulus et de structures qui couronne la partie supérieure des sources.
- Toutes ces prospections permettent de comprendre l'ampleur des vestiges culturels dans différentes zones avec aires sacrées comme le Champ du Matin près de Crans, tumulus, dolmens et menhirs, petits autels, ensembles structurés comme à Rapoutier-Dessus l'ensemble appelé "Mycène", murs spectaculaires et dômes comme le mur Allard à Bourg-de-Sirod.

Campagne 1995

Crans

Découverte en bordure de la route D 279 de Crans à Syam (à 750 m du carrefour de la Vierge) et relevé d'un alignement rectiligne de 19,50 m orienté O-E appelé "Le Serpent" et formé de hautes dalles levées, reliées à un tumulus. Cet ensemble nécessiterait une exploration méticuleuse de l'autre côté de la route (longueur totale 60 m).

Campagne 1996

Contrevallation et circonvallation

Prospection, suivi, étude et tracé de tous les vestiges défensifs repérés au fil des ans autour de l'oppidum (hypothèse de la contrevallation et de la circonvallation).

Zones culturelles de l'oppidum et de ses alentours

Inventaire de tous les monuments et zones culturels repérés sur et autour de l'oppidum, dans un périmètre de 20 km.

Campagne 1997

Pont de la Chaux

- Malgré l'opposition d'André Berthier, la DRAC décide d'araser une butte à Pont-de-la-Chaux pour installer une future zone artisanale. C'était l'endroit fortifié le plus vulnérable dans l'hypothèse de la défense gauloise, où avaient été découvertes et étudiées des traces de fortifications importantes.
- Etude et relevé du mur-barrage, à Pont-de-la-Chaux, qui mérite de par son ampleur une étude plus approfondie.

Campagne 1998

Mont Rivel

André Berthier s'intéresse depuis longtemps au site du Mont Rivel pour étayer son hypothèse Alésia - Chaux-des-Crotenay. *"Il y a un moyen de mettre un point final à l'aventure. La clef est au Mont Rivel, un immense piédestal qui domine la région. Là, il y a un grand monument, un fanum octogonal qui a été repéré mais pas fouillé. Ses dimensions sont voisines du trophée d'Auguste à la Turbie ; ce fanum a sans doute un but politico-religieux, la commémoration de la victoire romaine à Alésia ? Nous avons besoin de fouilles nationales"*.

Contrevallation et circonvallation

Poursuite des recherches concernant la contrevallation et de la circonvallation.

Campagne 1999

Sapois

Découverte à Sapois, d'un ensemble avec un mur très bien appareillé, appelé "Delphes", de 3 m de hauteur et qui s'allonge sur 18 m. La façade du mur s'adosse à un dôme arrondi prolongé symétriquement sur les côtés. Ce podium fait face à une vaste prairie d'environ 60 m x 30 m, ceinte sur tout son pourtour par un mur de moyen appareil parfaitement construit d'une hauteur de 1,50 m. Cet ensemble culturel mériterait une fouille systématique.

Campagne 2000

Rachet

A la demande d'André Berthier, prospection du Rachet, montagne rectiligne qui forme la base de l'oppidum, sur toute sa longueur. Découverte d'un dolmen et de menhirs, ainsi que d'autres ensembles culturels à étudier.

Dolmen du Bulay

Découverte d'un dolmen de 2 tonnes environ, posé sur trois points d'appui déterminant une niche orientée face au mont Blanc. Ce dolmen se situe au belvédère du Bulay, haut point de la région.

12 décembre 2000

Décès d'André Berthier

© ArchéoJuraSites - Usage réservé